



Tournoi de Volley-ball

Enseignement secondaire
Garçons minimes et cadets
Filles scolaires et juniors

Mercredi 31 janvier 2024

Lieu : Hall omnisports du CERIA

Avenue Emile Gryson, 1 1070 Anderlecht – Tél : 02/523.88.34
GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Moyens d'accès :

En auto : E19 sortie n°16 Anderlecht-Leeuw-St-Pierre (N6), prendre direction Anderlecht, puis 1^{ère} droite (av. Marc Henri Van Laere) au bout de la rue prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

En métro : descendre arrêt CERIA-COOVI, traverser la chaussée et descendre l'avenue Marc Henri Van Laere au bout de la rue, prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

Equipes inscrites :

Garçons Minimes (10-11)	1 équipe : LFBUI (<i>Rencontres amicales avec les garçons cadets</i>)
Garçons Cadets (08-09)	3 équipes : LBSW – LFBUI – SCLW
Filles Scolaires (06-07)	4 équipes : LMDW1 – LMDW2 – SCLW – SJPA
Filles Juniors (2005 et avant)	4 équipes : FMSG – IVBB – MDIW – SJPA

Arbitrage : Arbitres officiels de l'Association Interprovinciale Francophone de la Fédération Royale Belge de Volley-Ball.

=> *Martin YALALE-WA-BONKELE – Jacques LEGRAIN – Marc PHILIPPART – Filip SLAVOV – Ricardo NOGUEIRA*

Modalités :

- Les **Minimes** jouent en rencontres amicales avec les garçons cadets à 6/6 et sur terrain officiel.
- Une équipe se compose de **6** joueur(euse)s et de maximum **6** remplaçant(e)s.
- Un joueur ne peut, le même jour, concourir dans deux catégories différentes.
- Les équipes peuvent inscrire, sur leur liste des 12 joueurs, un joueur défensif spécialisé le « LIBERO ».
- La mixité est permise. Dans ce cas, l'équipe concourt dans le championnat masculin.
- La catégorie « Juniors » est composée d'élèves, de professeurs ou d'autres membres du personnel de l'établissement scolaire. Sur le terrain, une majorité d'élèves doit toujours être présente.
- **Afin de vérifier la régularité des élèves cadets et scolaires, ceux-ci devront présenter leur carte d'identité avant le début de leur premier match.**
- Chaque équipe se munit d'un ballon en bon état (n°4 pour les minimes et n°5 pour les cadet(te)s, scolaires, juniors) et de bouteilles d'eau pour ses joueurs.
- Chaque équipe doit impérativement être accompagnée d'un professeur.
- Le port de tout couvre-chef est interdit. Cependant, pour les **filles**, en fonction du ROI de l'école concernée, le bandana sportif recouvrant uniquement les cheveux sera **SEUL** autorisé.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- A chaque terrain, il sera demandé l'aide d'un volontaire pour tenir le tableau marquoir. Merci d'avance.
- **/!\ Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle. /!**
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Horaires

Terrain 1 (<i>porte entrée</i>)	Terrain 2	Terrain 3	Terrain 4 (<i>fond</i>)		
M - Minimes / Cadets (2 sets de 18 points)*	M - Cadets (2 sets de 18 points)	F - Scolaires (2 sets de 15 points)	F - Juniors (2 sets de 15 points)		
13 h 45	Accueil et échauffement				
14 h 30	LFBU(Min) – LFBU(Cad)	LBSW – SCLW (A)	14 h 30	LMDW1 - LMDW2	MDIW – SJPA
15 h 00	LFBU(Min) – Vainq A	LFBU(Cad) – Perdants A	14 h 55	SJPA – SCLW	FMSG – IVBB
15 h 30	LFBU(Min) – Perdants A	LFBU(Cad) – Vainq A	15 h 20	SJPA – LMDW1	FMSG – MDIW
	Scolaires	Juniors	15 h 50	SCLW – LMDW2	IVBB – SJPA
16 h 20	SCLW – LMDW1	IVBB – MDIW	16 h 20	SJPA – LMDW2	FMSG – SJPA
17 h 00	Fin des rencontres et aide de tous pour le rangement du matériel ! Merci d'avance.				

*Rencontres amicales

Remise des médailles d'or aux vainqueurs.

Les rencontres interprovinciales de volley-ball se dérouleront le mercredi **17 avril** 2024 dans la province de Namur.